

provence
alpes
côte d'azur[alpes-de-haute-provence](#)[hautes-alpes](#)[alpes-maritimes](#)[bouches-du-rhône](#)[var](#)[vaucluse](#)

Marseille : un an de prison avec sursis pour des menaces de mort contre Jacques-Henri Eyraud, le président de l'OM

Un homme, jugé pour des menaces de mort proférées sur Twitter contre le président de l'OM, Jacques-Henri Eyraud, et avoir divulgué son adresse, a été condamné vendredi à un an de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Marseille.

Publié le 25/09/2020 à 18h20





Le jeune homme était jugé pour des menaces de mort proférées sur Twitter à l'encontre le président de l'Olympique de Marseille, Jacques-Henri Eyraud. ● © Arnaud Journois/MaxPPP

[Bouches-du-Rhône](#)

[Marseille](#)

Le jeune homme est âgé de 23 ans. Cet étudiant, qui écrivait sous le pseudonyme de "Petit Bambou", était jugé pour "provocation non suivie d'effet à commettre un délit ou un crime".

La procureure Véronique Fabron a souligné que les menaces de mort du tweet faisaient "froid dans le dos" et lui rappelaient des "faits réels vus aux Assises".

Des excuses à la barre

"Ce que j'ai commis est grave, je suis tout à fait d'accord", a admis à la barre le jeune homme pour qui "cette procédure a été un électrochoc".

"Je reformule à nouveau mes excuses les plus sincères et réelles à M. Jacques-Henri Eyraud."

Le tribunal "sacralise, en condamnant, la gravité des faits et stigmatise les conséquences qui auraient pu découler de l'incitation à la violence", a commenté l'avocat du club de Ligue 1 Olivier Baratelli.



Annie Vergnenègre (AFP)